



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Reprise de la quarante-cinquième session

DOCUMENTS OFFICIELS

Jeudi 19 décembre 1968,
à 11 h 5

NEW YORK

SOMMAIRE

Point 12 de l'ordre du jour:

Programme de travail de base du Conseil pour
1969 et examen de l'ordre du jour provisoire
de la quarante-sixième session (suite) . . . 1

Président: M. Manuel PÉREZ GUERRERO
(Venezuela).

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR

Programme de travail de base du Conseil pour 1969
et examen de l'ordre du jour provisoire de la
quarante-sixième session (suite) [E/L.1241 et Add.1
et 2, E/L.1243 et Corr.1 et Add.1]

1. M. GOLDSCHMIDT (Etats-Unis d'Amérique) dit que son gouvernement s'est étroitement associé aux travaux du Conseil, et c'est pourquoi la délégation américaine a été extrêmement satisfaite de voir que les membres du Conseil entreprenaient, durant la première partie de la session en cours, un examen critique des méthodes de travail du Conseil. Pour la même raison, M. Goldschmidt se félicite que le Secrétaire général ait proposé de poursuivre cet examen lors de la quarante-sixième session.

2. La délégation américaine a l'impression que tous les membres du Conseil sont d'accord pour qu'à l'avenir, lors de la reprise de la session d'été, le Conseil n'ait pas à s'occuper de problèmes fondamentaux, hormis les rapports du Groupe de la Banque mondiale, du FMI et du Conseil du commerce et du développement qu'il ne serait possible d'examiner utilement à aucun autre moment de l'année. Pour des raisons diverses, le Conseil n'a pas pu ces dernières années discuter à fond, comme il le doit, les questions essentielles et communiquer ses conclusions en temps utile à l'Assemblée générale; il en est résulté une charge indue pour la Deuxième et la Troisième Commissions. Il vaudrait mieux, quand le Conseil s'aperçoit qu'il ne peut traiter une question aussi pleinement qu'il le devrait, en renvoyer l'examen à la session appropriée de l'année suivante.

3. Le Conseil devra aussi trouver le moyen de réduire le nombre des questions inscrites à l'ordre du jour de chaque session. Il devrait faire tous les efforts en son pouvoir pour réduire la fréquence des rapports qui lui sont communiqués par ses organismes subsidiaires ainsi que par le Secrétaire général: la discussion de sujets tels que le dessalement de l'eau et même le financement du développement économique, par exemple, serait beaucoup plus fructueuse si on leur consacrait des rapports bisannuels plutôt qu'annuels.

4. Il existe également de bonnes raisons d'allonger l'intervalle qui sépare les sessions des organes subsidiaires du Conseil: étant donné les dispositions actuelles, il n'est pas possible au Conseil d'accorder plus qu'un examen sommaire aux très importants rapports des commissions économiques régionales, alors que des rapports biennaux permettraient de leur consacrer l'attention qu'elles méritent. De même, les activités de la Commission de la condition de la femme et celles de la Commission du développement social sont probablement gênées, plutôt que favorisées, par l'organisation de sessions annuelles. Il serait possible de préparer avec plus de soin les rapports de ces deux organes en mettant en lumière les faits nouveaux réellement significatifs, si leurs sessions et les rapports qu'ils présentent au Conseil étaient biennaux. La Commission de statistique est un exemple pertinent d'une commission technique qui se réunit tous les deux ans et qui soumet un rapport établi avec tant de compétence que ni le Conseil ni l'Assemblée n'ont besoin de lui consacrer des discussions prolongées.

5. Les propositions de M. Goldschmidt relatives aux organes subsidiaires du Conseil ne s'appliquent pas au Comité du programme et de la coordination qui, on l'espère, finira par se charger d'une partie importante des travaux du Conseil sur la coordination des programmes au sein du système des Nations Unies.

6. Il y a une autre manière de réduire le volume des débats consacrés à chaque question de l'ordre du jour, et c'est de combiner les questions connexes. S'agissant du projet de liste de questions à examiner à la quarante-sixième session figurant dans le document E/L.1241, les points 11, 12 et 13 peuvent fort bien être discutés ensemble; de même, dans le cas du projet de liste de questions à examiner à la quarante-septième session, les points 3 et 4 peuvent être examinés ensemble, ainsi que les points 5 et 6. La délégation américaine est quelque peu préoccupée de la proposition du Secrétaire général selon laquelle la science et la technique seront peut-être l'un des sujets sur lesquels le Conseil pourra concentrer son attention lors de la quarante-septième session (voir E/L.1241/Add.1), parce que la question principale touchant la science et la technique figure au point 8 du projet de liste de questions prévues pour la quarante-sixième session. Il vaudrait peut-être mieux s'en tenir essentiellement à la science et à la technique au cours de la session de printemps et réserver le sujet de l'influence de la science et de la technique sur le milieu humain pour les discussions de la session d'été.

7. Consacrer la session de printemps surtout aux activités des Nations Unies et la session d'été à la coordination est une façon de faire judicieuse, mais il conviendrait de s'en écarter lorsque cela

pourra conduire à discuter du même sujet aux deux sessions: le tourisme est un exemple typique. M. Goldschmidt propose par conséquent de supprimer le point 6 de la liste prévue pour la quarante-sixième session et de l'inscrire sur celle de la quarante-septième session pour qu'il soit examiné conjointement avec le point 16.

8. Toutes les délégations, pour ainsi dire, se sont parfois crues obligées de parler sur un sujet à propos duquel elles n'avaient rien de nouveau à dire, afin de ne pas être accusées de n'y porter aucun intérêt. La délégation américaine, par exemple, porte un intérêt extrême aux activités de l'Institut de formation et de recherche des Nations Unies, mais elle ne croit pas qu'un débat général sur le rapport annuel de cet organisme soit utile en quoi que ce soit. Il vaudrait peut-être même la peine de considérer s'il convient que l'Institut fasse rapport au Conseil; ne pourrait-on pas plutôt l'inviter à prendre part aux discussions relatives à tout problème qui relève de sa compétence?

9. Il est maintes autres circonstances où des délégations pourraient être invitées à faire preuve de retenue. Les membres de comités devraient être instamment priés de présenter des projets de résolution relatifs aux questions inscrites à l'ordre du jour avant que ces questions ne viennent en discussion, afin d'éviter deux débats distincts sur chaque question et de consacrer essentiellement le débat à la prise d'une décision. De même, des organismes tels que le Comité social du Conseil devraient être encouragés à remplir leur rôle propre et à préparer la documentation dont discuteraient les grandes commissions de l'Assemblée.

10. Pour conclure, M. Goldschmidt espère que le Secrétariat retiendra ses propositions, ainsi que celles d'autres membres du Conseil, qu'elles serviront aux consultations que le Secrétariat se propose d'avoir avec les délégations, et qu'il les utilisera pour élaborer un nouvel ordre du jour provisoire ainsi que des propositions destinées à accélérer les travaux du Conseil. Au demeurant, il serait peut-être utile de procéder à des consultations sur ce sujet au sein du Comité du programme et de la coordination.

11. M. MARTIN WITKOWSKI (France) déclare que la délégation française souscrit à bien des propositions faites par le représentant des Etats-Unis pour augmenter l'efficacité des travaux du Conseil, mais il a des doutes sur la valeur de la proposition de consultations au sein du Comité du programme et de la coordination, car ce dernier a déjà un programme de travail extrêmement lourd pour sa session de printemps, et l'on ne devrait pas lui demander davantage.

12. Les annotations préliminaires sur le projet de liste de questions à examiner à la quarante-sixième session indiquent qu'avec le point 3, le Conseil sera saisi d'un rapport intérimaire du Comité économique sur la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement. En raison d'événements récents, il est probable que ce rapport sera périmé, et M. Martin Witkowski propose que cette question soit reportée sur la liste prévue pour la quarante-septième session. La délégation française n'est pas convaincue

que le Conseil ait à examiner aucun fait nouveau à propos du point 5, c, qui figure sur la liste, mais elle propose que cette question reste inscrite à l'ordre du jour.

13. Les dispositions proposées pour la quarante-septième session indiquent que le point 21 sera probablement traité lors d'une reprise de la session qui doit avoir lieu pendant ou peu après la vingt-quatrième session de l'Assemblée. La délégation française appuie sans réserve la proposition des Etats-Unis: aucune question de fond ne devrait être examinée lors d'une reprise de session; elle propose par conséquent que le Comité élargi du programme et de la coordination soit prié d'achever son programme de travail pour 1969 à une date qui permette d'examiner son rapport durant la première partie de la session d'été de 1969.

14. M. ALLEN (Royaume-Uni) remercie le représentant des Etats-Unis de sa déclaration intéressante et importante, avec laquelle il est presque totalement d'accord. Qu'un si grand nombre de questions soient renvoyées à la reprise de la session laisse sans aucun doute à désirer. Le représentant des Etats-Unis a rappelé fort à propos que les représentants n'étaient pas tenus de parler s'ils n'avaient rien de neuf à dire. M. Allen convient qu'il n'est pas bon de prévoir des débats sur le tourisme pour la quarante-sixième et pour la quarante-septième session du Conseil; un débat unique mais exhaustif au cours de l'année serait préférable.

15. Théoriquement, les points 3, 4, 5 et 6 de la liste de questions à examiner à la quarante-septième session sont distincts; pourtant, ils sont tout à fait connexes et il serait plus raisonnable de les réunir en un seul point, ou deux tout au plus. Selon le représentant des Etats-Unis, il serait plus pertinent d'inclure dans la session d'été le point 8 de la liste de questions pour la quarante-sixième session: cette proposition n'est pas sans valeur, car les représentants ne savent pas exactement de quoi traiteront les rapports qui seront soumis. Le Directeur chargé de la science et de la technique pourrait peut-être donner au Conseil un aperçu du contenu de ces rapports.

16. M. BILLNER (Suède), se référant à la résolution 2398 (XXIII) de l'Assemblée générale sur le milieu humain, déclare que le Secrétaire général a expliqué (E/L.1243 et Corr.1, point q) pourquoi il sera peut-être de fournir un rapport au Conseil pour sa quarante-septième session. La délégation suédoise a parfaitement conscience des difficultés du Secrétariat et ne tient pas à charger le Secrétaire général d'un fardeau injustifié. Cependant, elle partage le point de vue de la délégation des Etats-Unis et préférerait de beaucoup que le Conseil puisse examiner la question du milieu humain en tant que question particulière à la quarante-septième session. Peut-être le Secrétaire général pourra-t-il fournir un rapport préliminaire.

17. Quant à la résolution 2346 (XXIII) relative à la situation sociale dans le monde, la délégation suédoise est d'accord sur l'action recommandée par le Secrétaire général (E/L.1243 et Corr.1, point p), mais elle aimerait également que le Comité pré-

paratoire pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement soit saisi de cette résolution comme d'un document essentiel. Il serait extrêmement utile que ce comité ait conscience des éléments sociaux aussi bien que des éléments économiques. En la circonstance, M. Billner aimerait qu'il fût ajouté quelque chose aux mesures recommandées.

18. M. DECASTIAUX (Belgique) déclare que la délégation belge souscrit sans réserve à bien des observations formulées par le représentant des Etats-Unis. Celui-ci aurait même pu aller plus loin encore. L'existence même d'une reprise de la session facilite par trop le renvoi de certaines questions; en fait, il ne devrait pas y avoir de reprise, sauf en cas d'absolue nécessité. En tout cas, la reprise de la session ne devrait pas être aussi émiettée.

19. M. Decastiaux trouve lui aussi qu'il est excessif de discuter du tourisme deux fois par an. Il conviendrait d'examiner dans son ensemble le problème du retour périodique des points à l'ordre du jour. La délégation belge n'a reçu le document pertinent que depuis peu de temps; aussi n'a-t-elle à faire aucune proposition particulière qui n'ait déjà été envisagée. Il serait utile de recevoir à l'avenir les documents un peu plus tôt.

20. M. MARTIN WITKOWSKI (France) déclare qu'il remarque, après lecture de l'annotation relative au point 5, c, de la liste de questions à examiner à la quarante-sixième session, qu'une session supplémentaire du Comité spécial chargé du programme d'études pour la mise en valeur des ressources naturelles, créée en application de la résolution 1218 (XLII) du Conseil, doit avoir lieu en 1969. A moins que des facteurs nouveaux ne laissent supposer qu'une telle session sera fructueuse, elle paraît sans objet.

21. M. BRADLEY (Argentine) déclare qu'au nombre des propositions présentées par le représentant des Etats-Unis, il en est beaucoup d'utiles et d'importantes, notamment celle qui concerne les rapports annuels. Pour de nombreuses questions dont s'occupent les organes subsidiaires du Conseil, les choses changent si lentement que des rapports annuels paraissent inutiles. Comme les représentants qui ont pris la parole avant lui, M. Bradley désapprouve l'idée de discuter du tourisme deux fois en une seule année.

22. Etant donné que le Conseil ne dispose que d'un temps limité, M. Bradley suggère que l'on n'accorde aux ordres du jour proposés qu'une approbation provisoire et que l'on demande au Secrétariat de les modifier en tenant compte des avis qui ont été exprimés durant les débats. L'ordre du jour modifié de la quarante-sixième session sera présenté, pour approbation définitive, au commencement de cette session, et à cette occasion l'ordre du jour de la quarante-septième session sera également réexaminé.

23. Le PRESIDENT dit que le Secrétaire du Conseil désire probablement formuler des observations sur les vues qui ont été exprimées. La proposition de l'Argentine paraît intéressante; si le Conseil la juge acceptable, elle est de nature à faciliter considérablement ses travaux.

24. M. GOLDSCHMIDT (Etats-Unis d'Amérique) fait observer que sa mention du Comité du programme et de la coordination a, semble-t-il, suscité un malentendu. Il est évident qu'il devra y avoir tout d'abord des consultations avec les représentants, mais il serait utile que le Comité puisse examiner très brièvement un document avant que le Conseil ne se réunisse par sa session de printemps.

25. Le représentant du Royaume-Uni l'a également mal compris. M. Goldschmidt a proposé que la question de la science et de la technique soit examinée à la session de printemps et le milieu humain à la session d'été.

26. Aucune des observations par M. Goldschmidt ne doit être interprétée comme visant à jeter le discrédit sur les travaux exécutés par le Secrétariat pour préparer la documentation dont le Conseil est saisi. Le Secrétariat a fait un travail magnifique que la délégation américaine tient en haute estime.

27. M. KASSUM (Secrétaire du Conseil) déclare que les observations du représentant des Etats-Unis d'Amérique au sujet de l'organisation des activités du Conseil sont d'un grand intérêt et que le Secrétariat en prendra bonne note, notamment les observations formulées par le représentant des Etats-Unis et par ceux d'autres pays à propos des conférences, de la fréquence des rapports, etc. Le point 21 de la liste de questions à examiner à la quarante-sixième session doit être réintitulé: "Organisation des travaux du Conseil". Des consultations auront lieu bien avant l'ouverture de la quarante-sixième session, et l'on espère que certaines, au moins, des propositions formulées pourront être mises en application. La question fondamentale est celle-ci: comment convient-il d'organiser les travaux du Conseil par rapport à la Deuxième Commission? Le Comité du programme et de la coordination pourra peut-être faire au Conseil des recommandations à ce sujet lors de sa session de printemps.

28. On procédera également à des consultations au sujet de la proposition qui veut que, pour la quarante-septième session, on amalgame certaines questions. Naturellement, ce sujet sera examiné plus à fond lors de la quarante-sixième session. Quant aux reprises de sessions l'été, il est malheureusement vrai qu'elles sont nécessaires. Certaines questions, telles que celles dont on discute actuellement, n'ont pas pu être traitées plus tôt. Les élections devaient avoir lieu vers la fin de l'année, et c'est à peu près à la même époque que les rapports du Conseil du commerce et du développement ainsi que du Groupe de la Banque internationale ont été prêts.

29. M. LOBANOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) dit que la délégation soviétique a souvent exprimé l'opinion que le Conseil, en tant que l'un des organes principaux de l'Organisation des Nations Unies, devrait jouer un rôle plus efficace dans l'accomplissement et la coordination des travaux économiques et sociaux de l'Organisation des Nations Unies. Elle a préconisé notamment un allongement des intervalles qui séparent les sessions des organes subsidiaires du Conseil; sur ce point, ainsi que sur d'autres, ses vues coïncident pour une large part avec celles du représentant des Etats-Unis. On doit

espérer que l'organisation des travaux du Conseil sera discutée en détail à la quarante-sixième session et que l'on tiendra compte des vues exprimées récemment lors des séances de la Deuxième Commission. A ce moment-là, la délégation soviétique aura des observations et des propositions précises à formuler. Le point 21 de la liste de questions à examiner pendant cette session devrait donc être considérablement élargi et divisé en sous-questions.

30. M. GRESFORD (Secrétariat), se référant au point 8, a, de la liste de questions à examiner à la quarante-sixième session, rappelle que les rapports du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement comportaient, ces dernières années, un examen général des activités du Comité au cours de la période considérée. Dans le sixième rapport de ce comité, qui est en cours de préparation, figurera un examen des neuvième et dixième sessions, de même que des sections plus détaillées sur certains points comme le transfert de la technique et l'augmentation de la production et de l'utilisation des protéines comestibles. Toutefois, puisque ce rapport sera le dernier que rédigeront les membres actuels du Comité consultatif, il contiendra également des observations d'ordre général sur les réalisations du Comité depuis sa création ainsi que sur ses activités futures. Au cours des années précédentes, le Conseil a demandé au Comité de lui soumettre son rapport pendant la session de printemps, mais on doit espérer que ce sixième rapport pourra être soumis lors de la session d'été, puisque aussi bien d'autres questions d'ordre scientifique et technique doivent être discutées à cette session.

31. Le Conseil a demandé au Comité consultatif de lui soumettre son rapport sur le milieu humain pour la session d'été, mais, en raison de la grande complexité de ce rapport, M. Gresford espère qu'il sera peut-être possible d'en renvoyer l'examen à la reprise de la quarante-septième session. En tout cas, le Comité consultatif fera de son mieux pour que le rapport soit prêt pour la session d'été.

32. A sa quarante-sixième session, le Conseil désidera peut-être inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-septième session une question supplémentaire relative aux futurs travaux du Comité consultatif.

33. M. GOLDSCHMIDT (Etats-Unis d'Amérique) déclare vouloir éclaircir deux points de ses déclarations précédentes. Les Etats-Unis demeurent pleinement d'accord que certaines questions ne peuvent être discutées que lors d'une reprise de la session, et les observations que M. Goldschmidt a faites au sujet des reprises n'avaient pour but que de s'assurer que l'on disposerait d'assez de temps pour discuter des questions qui ne peuvent être considérées qu'à ce moment-là. L'ordre du jour proposé pour la quarante-septième session est déjà extrêmement chargé; ajouter la question relative à la science et à la technique le surchargera considérablement. M. Goldschmidt a donc proposé que l'on discute cette question à la quarante-sixième session, mais on pourrait examiner lors de la quarante-septième session l'élément particulier que constitue le milieu humain.

34. Le PRESIDENT propose que le Conseil approuve le projet de programme de travail du Conseil pour 1969, étant entendu que l'on procédera à des consultations avec les membres du Conseil pour préparer un ordre du jour prévisoire qui sera examiné à la quarante-sixième session.

Il en est ainsi décidé.

35. Le PRESIDENT invite le Conseil à examiner, point par point, les mesures recommandées par le Secrétaire général pour donner suite aux questions que soulèvent les décisions prises par l'Assemblée générale à sa vingt-troisième session, et qui figurent dans le document E/L.1243 et Corr.1 et Add.1.

Première partie

Points a à f

36. M. DANIELI (République-Unie de Tanzanie) propose que le Conseil décide de "renvoyer" les résolutions aux organismes subsidiaires plutôt que de les leur "transmettre", comme cela est recommandé par le Secrétaire général dans un certain nombre de cas.

Il en est ainsi décidé.

Les mesures recommandées aux points a à f sont approuvées.

Point g

37. M. DUBEY (Inde) demande s'il ne serait pas possible au Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement, au cours de 1969, de formuler des propositions préliminaires au sujet de la question des protéines comestibles, puisque le Secrétaire général a été prié, au paragraphe 5, a, du projet de résolution mentionné au point g, de proposer de temps à autre des mesures appropriées.

38. M. GRESFORD (Secrétariat) déclare que, lors de sa onzième session, qui doit commencer le 31 mars 1969, le Comité consultatif se propose d'examiner celles de ses activités qui se rapportent à cette question et qu'il fera connaître ses vues au Secrétaire général au moment de la clôture de la session.

Les mesures recommandées au point g sont approuvées.

Points h et i

Les mesures recommandées aux points h et i sont approuvées.

Point j

39. M. MARTIN WITKOWSKI (France) remarque qu'à la Cinquième Commission il a été proposé d'apporter un certain nombre de modifications au projet de résolution mentionné au point j, et il propose que l'on prévoie que le Conseil examinera le projet de résolution sous sa forme actuelle ou modifiée, même s'il n'est pas adopté par l'Assemblée générale.

40. M. KASSUM (Secrétaire du Conseil) déclare que le projet de résolution en question a été révisé depuis la publication du document E/L.1243. En préparant la documentation relative à la question de l'organisation des travaux du Conseil, le Secrétariat

tiendra compte de cette revision ainsi que de toute revision future, et il transmettra aux Etats Membres le texte définitif du projet de résolution afin qu'il soit possible au Conseil de l'examiner.

41. M. ALLEN (Royaume-Uni) dit que le Conseil peut approuver les mesures recommandées par le Secrétaire général à condition qu'elles se rapportent à la version définitive du projet de résolution.

42. M. ZAKHAROV (Union des Républiques socialistes soviétiques) exprime son accord avec cette façon de voir et appuie aussi la proposition formulée par le représentant de la France.

Les mesures recommandées au point j sont approuvées, à la condition qu'elles se rapportent à la version définitive du projet de résolution.

La séance est levée à 13 h 10.